



Présentation

Contenu de l'outil

une fiche d'aide à la préparation du jeu - 8 étiquettes « consignes » - une fiche « en savoir plus » - une feuille de route - un livret d'accompagnement et sa solution - 24 cartes pour le jeu des matières premières - une fiche solution du jeu des matières premières - 5 illustrations de différentes poubelles - des brochures informatives sur le tri sélectif, le recyclage et le compost - 10 illustrations de bennes de déchèterie - 20 illustrations d'objets à jeter - une fiche solution du jeu de la déchèterie - 6 cartes illustrées de la filière du papier - la solution de la filière du papier

Public : 6 ans et +

Durée : 1h30 à 2h

Période : toute l'année

Matériel supplémentaire à prévoir : (atelier 2) des ciseaux - des bâtons de colle - divers prospectus ou catalogues - (atelier 3) des cartons et des seaux tenant lieu de bennes ou de poubelles - des déchets « propres » d'origines diverses (cuisine, salle de bain, chambre ou bureau, jardin) - (atelier 4) 3 poubelles, grise, jaune et orange - un bac faisant office de poubelle à verre - des déchets « propres » d'origines diverses (y compris des déchets fermentescibles) - (atelier 6) un composteur - (atelier 7) 5 objets valorisés associés à 5 déchets

OBJECTIFS :

- Connaître quelques matières premières d'objets usuels
- Sensibiliser au tri sélectif et à la biodégradabilité des déchets
- Comprendre que les déchets peuvent avoir une deuxième « vie » (recyclage) = matières valorisées

Déroulement

Le jeu a pour but de découvrir les déchets en abordant différents thèmes : matières premières, tri, filières, compost, recyclage.

Prendre soin d'installer les 8 ateliers sur 8 tables suffisamment éloignées les unes des autres.

Les enfants sont divisés en équipes de 3 à 5 en fonction de l'encadrement disponible. À l'aide de la feuille de route, un animateur ou l'enseignant envoie les enfants sur les différentes bornes (tous les groupes doivent être sur des bornes différentes). Les autres adultes aident les enfants ou valident les ateliers. Quand un groupe a terminé sa mission, il remplit la partie correspondante sur son livret puis revient vers le maître du jeu qui vérifie la réponse. Si elle est exacte, il valide la mission et envoie l'équipe sur une autre borne. En cas d'erreur, il peut aider les enfants à corriger ou renvoyer l'équipe refaire la mission.

Borne n°1 - Les matières :

Placer les cartes face visible. Les enfants doivent assembler les paires constituées chacune de la matière première et de l'objet qu'elle permet de fabriquer. Pour les plus jeunes, les



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

paire solution peuvent être mises à leur disposition. Selon le nombre et l'âge des enfants, on pourra proposer de 4 à 12 paires à retrouver.

Borne n°2 - Les objets :

À partir de journaux publicitaires les enfants cherchent des objets à découper et à coller sur le livret : un en plastique, un en métal, un en verre, un en carton.

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ? :

Des déchets originaires de différents lieux de la maison (salle de bain, cuisine, bureau, jardin) sont disposés sur la table. 4 seaux sur lesquels sont collées les illustrations tiennent lieu de poubelles. Les déchets doivent être replacés dans leur poubelle d'origine. Penser à faire remettre les déchets sur la table à la fin du jeu.

Borne n°4 - Le tri sélectif :

Mettre les déchets présents sur la table dans la bonne poubelle (grise, jaune, orange, verre). Les enfants pourront s'aider de la brochure « Guide du tri » réalisée par Montpellier Méditerranée Métropole.

Borne n°5 - La déchèterie :

Les enfants placent les cartes de déchets dessinés sur les bonnes bennes de la déchèterie (voir illustrations des bennes à découper) : encombrants - déchets verts - métaux - gravats - produits toxiques - batteries - huiles usagées - vêtements - bois - appareils électriques ou électroniques.

Correction :

- encombrants : *vieux matelas*
- déchets verts : *branche, feuilles mortes, tontes de gazon*
- métaux : *vieux vélo*
- gravats : *assiette cassée, briques, parpaings, terre*
- produits toxiques : *bombe de peinture, désherbant, pot de peinture*
- batteries : *batterie, piles*
- huiles usagées : *huile de vidange*
- vêtements : *chemise en coton, pull en laine*
- bois : *palette*
- appareils électriques ou électroniques : *cuisinière, réfrigérateur*

Borne n°6 - Le composteur :

Les groupes observent le composteur, soulèvent le couvercle et regardent ce qu'il y a à l'intérieur. Avec l'aide complémentaire de la brochure « le guide du compostage » de Plastic Omnium, ils barrent les objets qu'on ne peut mettre dans le composteur.

Borne n°7 - Les objets recyclés :

Placer sur la table 5 déchets (carton d'emballage, feuilles mortes, verre de yaourt, boîte de conserve et bouteille plastique) et 5 objets valorisés (carton, compost, bouteille en verre, trombone, polaire).

À l'aide de la brochure réalisée par Éco-Emballages et intitulée « Le recyclage ou la deuxième vie des emballages », les enfants associent chaque déchet à l'objet qu'il a permis de fabriquer.

Borne n°8 - Le jeu des filières :

Les enfants remettent dans l'ordre les 6 étiquettes représentant la filière du recyclage du papier.



Prolongements

On peut envisager que les thématiques des missions soient reprises et approfondies. En plus de la correction du livret, une fiche « en savoir plus » propose des compléments d'informations pour aller plus loin avec les élèves.

Pistes d'approfondissement :

- Les matières premières, origine géographique, renouvellement.
- Mise en place du tri dans l'école : récupération de papiers brouillon, poubelle jaune, composteur, vermicompostage.
- Étude des filières des déchets.
- Visite de lieux de gestion des déchets : point propreté, centre de tri Déméter, unité de méthanisation Amétyst.
- Réutilisation, revalorisation : activités de « récup'art », fabrication de papier recyclé.
- Les gestes écocitoyens pour réduire la production de déchets ou tendre vers le zéro déchet.

Les ateliers des bornes 3, 5 et 8 sont inspirés du dispositif « Rouletaboule » édité par le réseau « École et Nature ».





Préparation des ateliers

Prévoir un livret par équipe. En plus de l'étiquette « consigne », voici pour chaque borne le matériel à installer :

Borne n°1 - Les matières :

Les 24 cartes du jeu des matières premières - la fiche solution retournée

Borne n°2 - Les objets :

Divers prospectus ou catalogues - des ciseaux - des sticks de colle

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ? :

4 illustrations de différentes poubelles - des cartons et des seaux tenant lieu de poubelles (leur fixer les 4 images correspondantes) - des déchets « propres » d'origines diverses (cuisine, salle de bain, chambre ou bureau, jardin)

Borne n°4 - Le tri sélectif :

Brochure informative sur le tri sélectif (Montpellier Méditerranée Métropole) - des déchets propres de différentes matières, recyclable ou non (ne pas oublier les déchets fermentescibles) - 3 poubelles : grise, jaune et orange ou des cartons et des seaux tenant lieu de ces poubelles - un bac pour le conteneur à verre (y fixer l'image du conteneur)

Borne n°5 - La déchèterie :

10 illustrations de bennes de déchèterie - 20 illustrations d'objets à jeter - la fiche solution retournée

Borne n°6 - Le composteur :

Un composteur - brochure informative sur le compost (Le guide du compostage)

Borne n°7 - Les objets recyclés :

5 objets valorisés associés à 5 déchets (bocal en verre - bouteille en verre - bouteille en plastique - veste polaire - carton - carton de suremballage - boîte de conserve - trombone - feuilles mortes - compost) - brochure informative d'Éco-Emballages « Le recyclage ou la deuxième vie des emballages »

Borne n°8 - Le jeu des filières :

6 cartes illustrées de la filière du papier - une fiche solution



En savoir plus...

Borne n°1 - Les matières

Le pétrole est la matière première des plastiques et de nombreux carburants. On le trouve sous forme de nappes souterraines sur terre ou sous les océans.

Le coton est une fibre végétale qui entoure les graines des cotonniers. Il est donc issu d'une plante. On le trouve dans de nombreux textiles.

Le papier et le carton sont fabriqués à partir de bois.

Le sable contient essentiellement de la silice. La silice est fondue à très haute température pour former le verre. L'extraction du sable dans les rivières dégrade fortement les écosystèmes en favorisant des crues ou des baisses de la nappe phréatique.

Certaines matières premières ont une quantité finie sur Terre (pétrole, sable ...). C'est-à-dire que lorsque cette quantité aura été épuisée, il n'y en aura plus. On peut par contre recycler les objets fabriqués à partir de ces matières.

D'autres matières, comme le bois et le coton, sont renouvelables. Pour ne pas en manquer, il suffit de planter des arbres ou des cotonniers. Les objets fabriqués à partir de ces matières peuvent également être recyclés.

Borne n°3 - À qui sont ces déchets ?

Cet atelier permet de prendre conscience que nous sommes producteurs de déchets tout au long de la journée. Suivant les lieux de la maison, les déchets produits ne sont pas les mêmes. On peut ainsi adapter ses « poubelles » :

Dans le jardin, la plupart des déchets sont biodégradables et peuvent aller au composteur.

Dans la salle de bain, beaucoup de déchets sont des récipients recyclables. Il sera donc utile de prévoir un sac de récupération des déchets recyclables en plus de la poubelle non recyclable.

Dans la chambre ou le bureau, la plus grande partie des déchets est représentée par des feuilles. Une corbeille à papier sera alors la bienvenue. Les papiers seront ensuite apportés à la poubelle jaune.

La cuisine est la pièce où sont produits le plus de déchets. En plus de la poubelle non recyclable, il est indispensable de prévoir une poubelle pour les déchets recyclables. Par ailleurs, tous les restes de repas doivent aller dans la poubelle orange ou au composteur. Ne pas oublier enfin de mettre les verres (bouteilles, bocaux...) à part, pour ensuite les porter au container à verre.

Borne n°4 - Le tri sélectif

Le tri proposé ici est basé sur la politique de traitement des déchets de Montpellier Méditerranée Métropole. Des modifications seront peut-être à apporter suivant la commune.



En savoir plus...

Dans la poubelle jaune :

- tous les emballages : boîtes métalliques, canettes, bouteilles et flacons en plastiques, briques alimentaires, boîtes et emballages en carton, barquettes en aluminium... Peu importe si l'emballage est encore un peu imprégné de sauce. Inutile de le laver, il suffit simplement de bien le vider.
- des papiers, journaux, des magazines, des prospectus.

Dans le container à verre : Les bouteilles, bocaux, pots exclusivement en verre, sans bouchon, capsule ou autres attaches métalliques (pas de vaisselle ou de vitrage).

Dans la poubelle grise : Tout ce que vous ne mettez pas dans le bac jaune ou orange est destiné au bac gris, SAUF : verre, médicaments, déchets toxiques (peintures, solvants,...), piles, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Dans la poubelle orange : Restes de repas, sachets d'infusions, marc de café, épiluchures, essuie-tout, mouchoirs en papiers, fleurs fanées.

Borne n°5 - La déchèterie

La déchèterie récupère les déchets des habitants d'une ou de plusieurs communes. Elle collecte les déchets ménagers, les déchets recyclables qui ne peuvent pas être jetés dans les poubelles traditionnelles ou les déchets toxiques.

La déchèterie trie les déchets dans des bennes appropriées, afin de les recycler, de les valoriser ou de les détruire dans des établissements adaptés.

Elle collecte les déchets suivants :

- papier, carton
- bois, déchets verts, gazon, branchages
- ferrailles
- verre
- matières plastiques
- pneumatique
- électroménager
- déchets d'équipements électriques et électroniques

Apporter ses déchets à la déchèterie, c'est accomplir un geste citoyen pour l'environnement, en offrant une seconde vie à ses déchets. Les déchets seront envoyés vers des structures spécialisées dans leur recyclage, leur valorisation ou leur destruction.

Toutes les déchèteries ne collectent pas tous les types de déchets. Il faut se renseigner au préalable.



En savoir plus...

Borne n°6 - Le composteur

Pour une meilleure décomposition les déchets doivent être découpés en morceaux. Il est indispensable d'alterner les couches de déchets verts (herbe, épluchures) avec des déchets bruns (feuilles mortes, carton, herbes sèches...).

Le composteur peut recevoir :

- Les déchets de ma cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes abîmés, etc.
Ne pas mettre la viande, les os et les agrumes.
- Les déchets de mon jardin : tailles, branches, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, mauvaises herbes, fumier, etc.
- Les déchets de ma maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.

Borne n°7 - Les objets recyclés

En fonction de leur nature, les plastiques peuvent être transformés en :

- vêtements (pull polaire, anorak, tee-shirt, etc.)
- flacons opaques
- tuyaux
- renforts de baskets
- récipients pour produits non alimentaires
- meubles de jardin
- ...le plastique recyclé entre aussi dans la composition des tableaux de bord de voiture, des matelas, des couettes etc.

Le recyclage des briques alimentaires sert par exemple à fabriquer du carton, du papier sanitaire (hygiénique, essuie-tout), des enveloppes, du papier peint...

Par refonte, le verre est recyclable à l'infini. Il faudra juste séparer les verres colorés du verre blanc.

Comme le verre, les métaux sont également recyclables à l'infini.

Borne n°8 - La filière du papier

1. Je jette mes vieux papiers dans la poubelle prévue (poubelle jaune ou container spécifique).
2. Un camion vient récupérer la poubelle et transporte son contenu au centre de tri.
3. Des opérateurs séparent les métaux, les plastiques, les cartons et papiers.
4. Les cartons et papiers sont compressés en balles.
5. Les balles sont traitées dans une usine de papier. Elle produit notamment de très gros rouleaux de papier qui seront la matière première de nouveaux tirages.
6. Un nouveau journal a pu être imprimé sur du papier recyclé.



Consignes des ateliers



1. Les matières



Former des paires avec les cartes.
Une paire est formée d'un objet et
de la matière première avec lequel il est fabriqué.



2. Les objets



Parmi les prospectus découpe et colle sur ton carnet :
*1 objet en plastique, 1 objet en métal,
1 objet en verre, 1 objet en carton.*



3. À qui sont ces déchets ?



Regarde les déchets posés sur la table.
Mets les déchets dans la poubelle qui correspond
à l'activité de chaque personnage.



4. Le tri sélectif



Chacun choisit un déchet et annonce
de quelle matière il est constitué.
Il met ensuite le déchet dans la bonne poubelle.
Chaque poubelle doit avoir un déchet.



5. La déchèterie



Place chaque image de déchet dans la bonne benne.



6. Le composteur



Observe cette drôle de poubelle.
Regarde ce qu'il y a à l'intérieur
et trouve les intrus en t'aidant du document.



7. Les objets recyclés



Regarde les objets posés sur la table.
Associe le déchet avec son objet recyclé.



8. Le jeu des filières



Regarde les cartes et remets-les dans l'ordre.
Le début de l'histoire commence
par la mise du déchet à la poubelle.



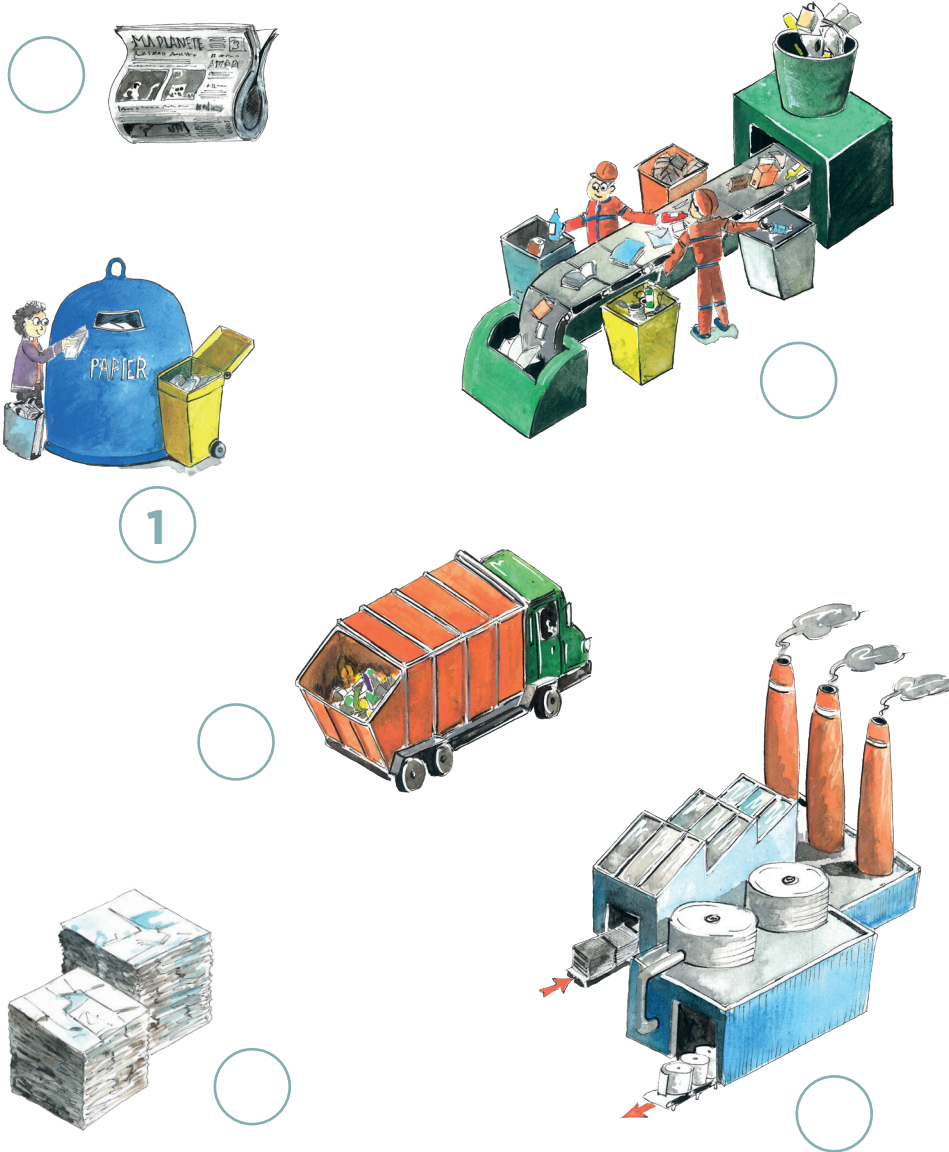
Feuille de route

ÉQUIPES ÉTAPES	A	B	C	D	E	F
1 les matières premières						
2 la matière des objets						
3 D'où viennent les déchets ?						
4 le tri sélectif						
5 la déchèterie						
6 le composteur						
7 les objets recyclés						
8 la filière du papier						



8. La filière du papier

Remets les images dans l'ordre en les numérotant de 1 à 6.



Livret d'accompagnement

1. Les matières premières

Relie chaque matière première à l'objet qu'elle permet de fabriquer.





2. La matière des objets

Parmi les prospectus, découpe et colle sur la feuille :

*un objet en **métal**, un objet en **plastique**,
un objet en **verre** et un objet en **carton**.*

7. Les objets recyclés

Par leur recyclage certains déchets permettent de fabriquer de nouveaux objets.

Relie chaque déchet à l'objet qu'il permet de fabriquer.



D
É
C
H
E
T
S



O
B
J
E
T
S

R
E
C
Y
C
L
É
S



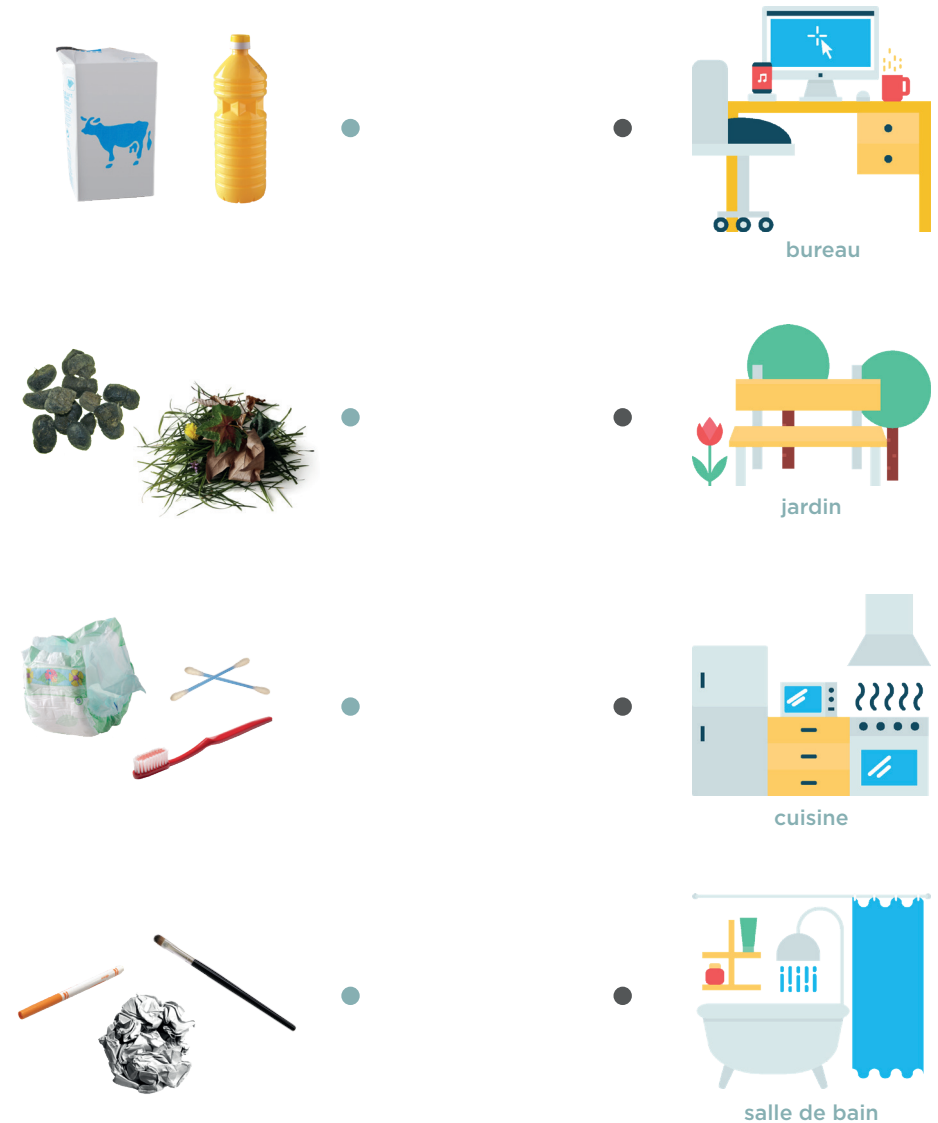
6. Le composteur

Barre les déchets qui ne vont pas dans le composteur.



3. D'où viennent les déchets ?

Relie les déchets à leur lieu de provenance.





4. Le tri sélectif

Place les déchets dans la bonne poubelle.



conteneur
à verre



poubelle
grise



poubelle
jaune



poubelle
orange

5. La déchèterie

Mets chaque déchet dans la bonne benne.





8. La filière du papier

Remets les images dans l'ordre en les numérotant de 1 à 6.

Livret d'accompagnement

1. Les matières premières

Relie chaque matière première à l'objet qu'elle permet de fabriquer.



2. La matière des objets

Parmi les prospectus, découpe et colle sur la feuille :

*un objet en **métal**, un objet en **plastique**,
un objet en **verre** et un objet en **carton**.*

7. Les objets recyclés

Par leur recyclage certains déchets permettent de fabriquer de nouveaux objets.

Relie chaque déchet à l'objet qu'il permet de fabriquer.

D
É
C
H
E
T
S

OBJETS RECYCLÉS



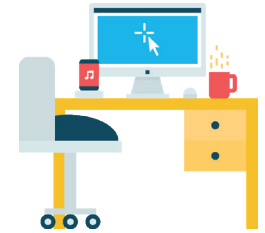
6. Le composteur

Barre les déchets qui ne vont pas dans le composteur.



3. D'où viennent les déchets ?

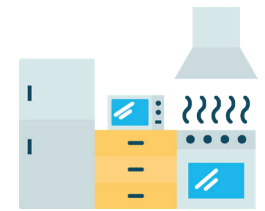
Relie les déchets à leur lieu de provenance.



bureau



jardin



cuisine



salle de bain





4. Le tri sélectif

Place les déchets dans la bonne poubelle.



conteneur à verre



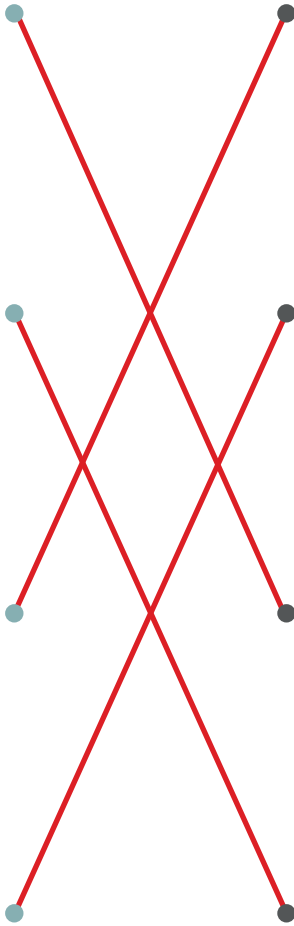
poubelle grise



poubelle jaune

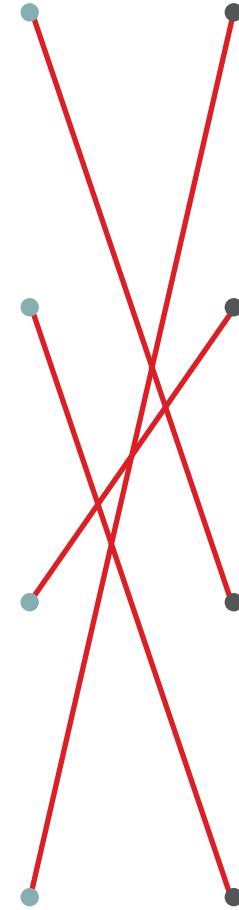


poubelle orange



5. La déchèterie

Mets chaque déchet dans la bonne benne.





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



**12 cartes « matière première »,
12 cartes « objet »
et 4 dos de cartes
à découper**



bois - papier

coton - t-shirt

sable - verre

minerai de fer - fer

végétaux - compost

pétrole - plastique

bovin - cuir

bauxite - aluminium

latex - gants de ménage

mouton - vêtement de laine

argile - poterie

blé - pain



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



bois



papier



coton



T-shirt



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



sable



verre



minerai
de fer



fer



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



végétaux



compost



pétrole



plastique



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



bovin



cuir



bauxite



aluminium



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



latex



gants de ménage



mouton



vêtement en laine





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



argile



poterie



blé



pain



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

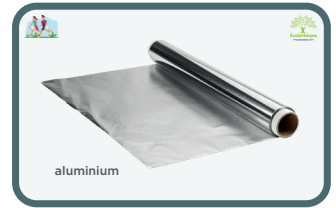




La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Solution du jeu des « matières premières »





Poubelle pour l'atelier n°3





Poubelle pour l'atelier n°3





Poubelle pour l'atelier n°3





Poubelle pour l'atelier n°3





Conteneur à verre pour l'atelier n°4



GUIDE DE TRI ET DE COLLECTE



ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit 0 800 88 11 77 depuis un poste fixe

montpellier3m.fr/emballages-et-papiers

**Ensemble,
éco-responsables.**


Montpellier
Méditerranée
Métropole

APRÈS LE TRI, TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET !

Le tri est essentiel pour réduire le bac gris, celui des « ordures ménagères résiduelles ». Trier permet de détourner les papiers et emballages vers le bac jaune, et le verre via les points d'apport volontaire en vue du recyclage. Sans oublier 20 déchetteries pour les déchets verts, encombrants, électronique usagé, ou encore les bornes textiles.

Déméter, notre centre de tri modernisé, réceptionne les emballages du bac jaune et les sépare par matériaux pour les préparer au recyclage. Votre geste est utile et les déchets ne sont pas re-mélangés, mais je veux être transparent : environ 30% des tonnes entrantes sortent en « refus » vers l'incinération ou la décharge à cause des erreurs, parce que des emballages imbriqués ne sont pas séparables, ou bien car certains emballages ne sont pas recyclables du fait de leur conception.

À terme, je veux généraliser le tri dans la Métropole : nous planifions l'ajout de points d'apport volontaire, la substitution de bacs gris par des bacs jaunes, et l'installation de corbeilles de rue permettant de trier. Ce mandat sera également celui du tri des déchets organiques qui représentent encore 30% du poids du bac gris, en multipliant les composteurs individuels et dans les résidences, et en collectant les épluchures et restes de repas avec des matériels et fréquences adaptés.

À horizon 2023/2024, lorsque toutes ces solutions seront déployées et après une concertation avec les habitants, les ordures résiduelles non triées seront facturées au poids, au volume ou à la levée en lieu et place de l'actuelle TEOM (étude lancée en novembre 2020). L'arrivée de cette tarification doit dès à présent inciter au tri, qui est aussi un geste d'économie pour les finances publiques.

Au-delà du tri, je veux aussi soutenir la démarche zéro déchet. Si ce guide vous aidera à mieux trier, retenez que chaque acte de jeter un déchet, fût-il recyclable, est l'occasion de trouver une alternative et d'éviter de produire le déchet. Refuser les emballages superflus, réduire le jetable, acheter en vrac ou de seconde main, utiliser une gourde, du savon solide... sont autant de solutions pour que demain, le meilleur déchet soit effectivement celui que l'on ne produit pas.

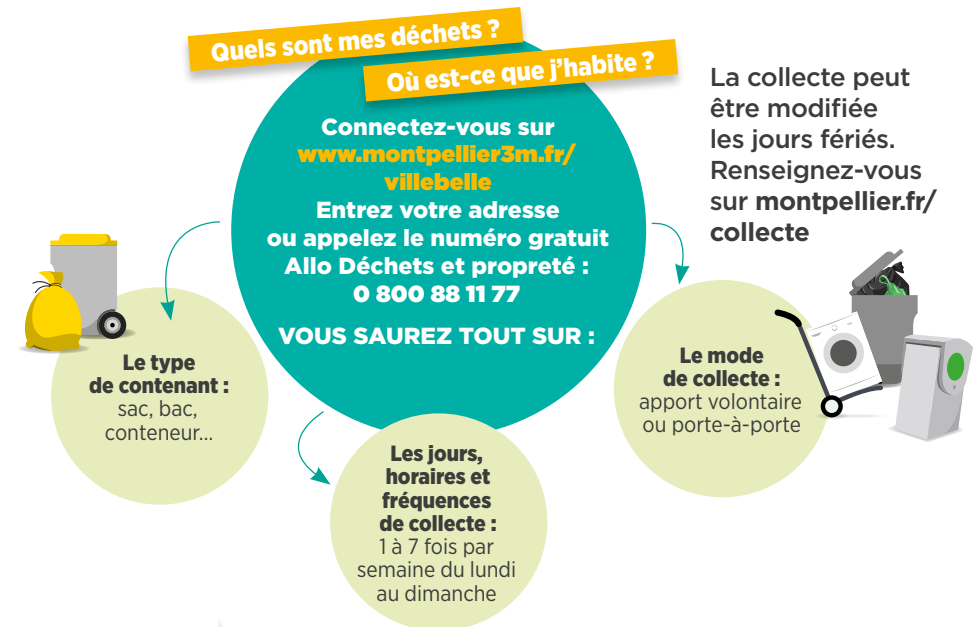


Michaël Delafosse

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Le Maire de la Ville de Montpellier

COMMENT EST ORGANISÉE LA COLLECTE DE MES DÉCHETS ?

La Métropole organise la collecte des déchets dans ses 31 communes, selon des modalités qui peuvent varier en fonction du **type d'habitat** (individuel, collectif, hyper-centre...) et du **type de déchets collectés** (emballages et papiers, verre, ordures ménagères...).



INFOS +

Comment est financé le service public de gestion des déchets ?

- ✦ Par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Son taux est unique (11,25%) sur toute la Métropole et n'a pas augmenté depuis 2009.
- ✦ Par la redevance spéciale pour le financement complémentaire des déchets issus des professionnels en fonction du service rendu.
- ✦ Par les recettes de revente de matériaux, grâce à un tri sélectif efficace des déchets recyclables et les soutiens financiers des éco-organismes qui gèrent les filières de réemploi et de valorisation des déchets faisant l'objet d'un dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (emballages, papiers, mobiliers, électroménagers, textiles, etc.).

COMMENT PRÉSENTER MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?

Présentez ou déposez vos déchets à la collecte **dans les contenants mis à disposition par la Métropole.**

PRÉSENTATION AU PORTE-À-PORTE, SANS ENCOMBRER LA VOIE PUBLIQUE



Sac jaune
(pour les emballages
et papiers dans certains
centres-villes)



Bac de 45 à 240 L
en dotation familiale



Bac de 240 à 770 L
en dotation collective

**N'encombrez pas la voie publique !
Rentrez vos bacs après le passage de la collecte.**

**Pensez aux agents et respectez l'espace public !
Ne surchargez pas les contenants.**

DÉPÔT EN APPORT VOLONTAIRE



Conteneur enterré



Conteneur aérien



Benne en déchèterie

INFOS +

- + La taille des bacs qui vous sont fournis est adaptée à la composition du foyer et à la fréquence de collecte. Obtenez ou remplacez votre bac sur : montpellier3m.fr/villebelle. Pour vous signaler ou pour une dotation supplémentaire, téléphonez au numéro gratuit **0800 88 11 77**.
- + Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la Métropole, en point relais à Montpellier, sur présentation d'un bon de retrait distribué deux fois par an dans votre boîte aux lettres, ou en guichet unique pour les autres communes concernées.

VERRE

Déposez votre verre, **sans bouchon ni couvercle**, dans les conteneurs d'apport volontaire.

**1 200
conteneurs
à verre près
de chez
vous**



Bouteilles
en verre

Pots en verre

Bocaux

**Pas de sac
au sol**

**68€
minimum
LE PV
à Montpellier**



INFOS +

Par respect pour la tranquillité des riverains, déposez le verre entre 7h et 22h.

- + Vos emballages en verre doivent être vidés, mais il est inutile de les rincer ou de les laver.
- + Les verres de table, la vaisselle et le vitrage doivent être jetés dans le bac gris car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage et détériorent la qualité du recyclage.
- + Retrouvez la carte des points d'apport volontaire du verre sur : montpellier3m.fr/villebelle

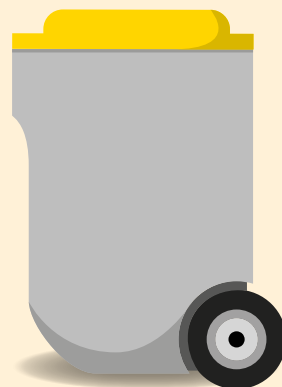
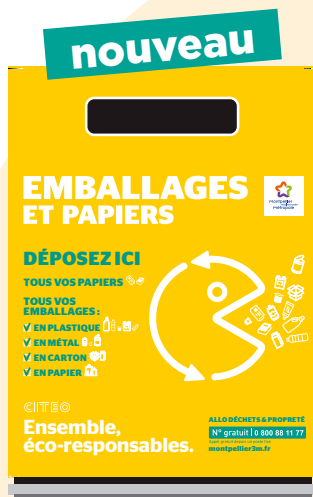
EMBALLAGES ET PAPIERS

Déposez vos emballages et papiers **en vrac** dans:

- le **bac jaune**,
- le **sac jaune**,
- les **conteneurs d'apport volontaire**.



Emballages en métal
(boîtes de conserve,
cigarettes, aérosols...)



Bouteilles et flacons
en plastique



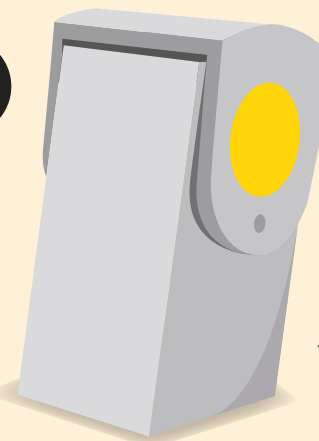
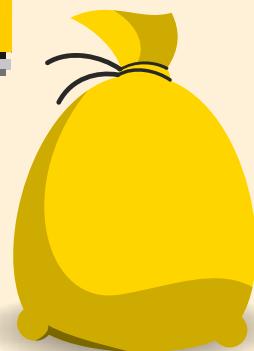
Tous les autres emballages
en plastique (pots de yaourts,
barquettes, sacs, films...)



Tous les petits emballages
en aluminium et acier
(capsules, blister...)



Emballages et
briques en carton



Tous les papiers, enveloppes,
journaux, magazines,
prospectus...

En cas
de doute,
utilisez le
bac gris

INFOS +

- + Vos emballages doivent être vidés mais il est inutile de les rincer.
- + Pour savoir si vous êtes dans une zone de collecte en sacs jaunes et pour savoir comment en bénéficier gratuitement, rendez-vous sur montpellier3m.fr/villebelle/bac-jaune
- + Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie ou présentés à la collecte des encombrants.

BIODÉCHETS

Déposez vos biodéchets **dans un sac biodégradable**, puis dans le bac orange ou les points d'apports volontaires dédiés.

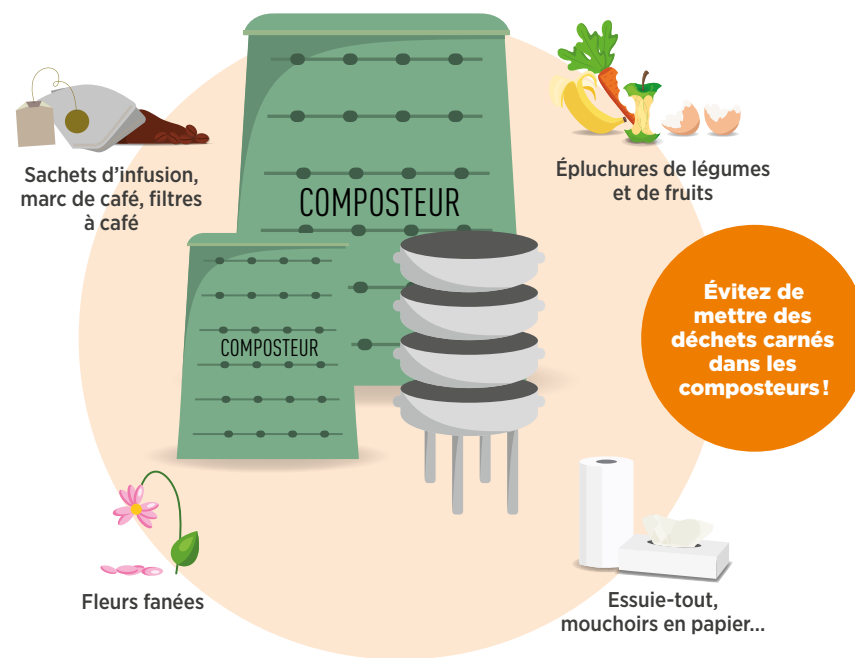


INFOS +

- + Le bac orange et les points d'apports volontaires dédiés sont les seuls conteneurs de biodéchets dans lesquels vous pouvez jeter des déchets carnés.
- + Des sacs biodégradables sont mis gratuitement à disposition dans les guichets uniques de la Métropole entre le 15 juin et le 15 septembre.
- + Pour faciliter le tri de vos biodéchets, la Métropole vous accompagne : mise à disposition d'un bioseau, conseils pratiques...

VALORISEZ VOUS-MÊME VOS BIODÉCHETS

La Métropole vous propose une solution adaptée à chaque situation. Vous pouvez disposer **gratuitement** d'un composteur individuel ou d'un soutien de 50 euros, sous conditions, pour l'acquisition d'un lombricomposteur.



INFOS +

- + Pour vos biodéchets, il existe également des solutions collectives. Si votre résidence dispose d'un espace vert, elle peut être équipée d'un composteur. Une démarche plus globale, à l'échelle d'un quartier, peut également être initiée dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole.

Pour tout renseignement, appelez le numéro gratuit Allo Déchets et propreté : 0 800 88 11 77

TEXTILE

300
conteneurs
textiles

Déposez vos textiles (même en mauvais état), votre **petite maroquinerie** et vos **chaussures** (attachées par paire) dans un sac, puis dans les conteneurs à textile.



Vêtements, chaussures, sacs...

INFOS +

- + Souillés, les textiles ne peuvent pas être recyclés : jetez-les dans le bac gris.
- + Trouvez le conteneur le plus proche de chez vous sur : montpellier3m.fr/villebelle

ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois le tri effectué, déposez tous les déchets restants non dangereux dans des sacs fermés, puis dans le bac gris ou les conteneurs enterrés.



Vaisselle, verres et assiettes

Articles d'hygiène (couches-culottes, lingettes, cotons-tiges...)

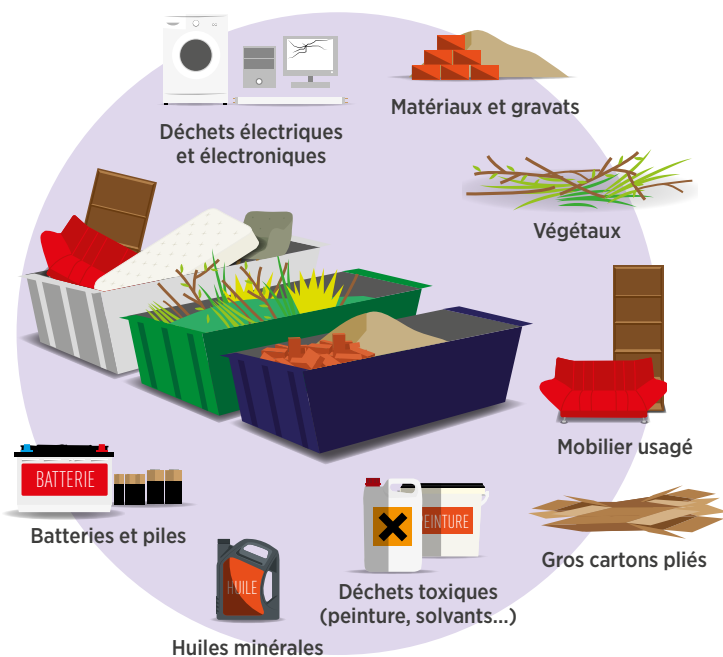
Petits objets cassés (non électriques)

INFOS +

- + Déposez vos bouteilles, bocaux et pots en verre dans les conteneurs d'apport volontaire. Les déchets médicaux, les déchets toxiques (peinture, solvants...), les piles et les appareils électriques ou électroniques sont interdits dans le bac gris.

DÉCHETS OCCASIONNELS

Déposez les **déchets occasionnels** dans les **déchèteries** de la Métropole : encombrants, gros cartons, déchets électriques et électroniques, certains déchets dangereux....



RÈGLES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- Munissez-vous de votre Pass Métropole délivré par le guichet unique de votre mairie.
- L'accès est autorisé uniquement aux véhicules de tourisme ou petits utilitaires, de moins de 2 mètres de hauteur.
- Les dépôts sont limités à 1 m³ par semaine et par usager.

INFOS +

Pour les déchets occasionnels que vous ne pouvez pas apporter en déchèterie, plusieurs services de collecte sont mis en place par la Métropole :

- + À Montpellier, une collecte régulière est réalisée à jour fixe par secteur. De plus, une remorque de collecte mobile est stationnée une fois par mois sur 10 emplacements du centre-ville.
- + Dans les 30 autres communes du territoire, un service d'enlèvement à domicile est disponible sur rendez-vous auprès du guichet unique de votre mairie ou via le formulaire en ligne.
- + Retrouvez les modalités et les jours de collecte des encombrants sur : montpellier3m.fr/villebelle ou par téléphone au numéro gratuit **0800 88 11 77**.

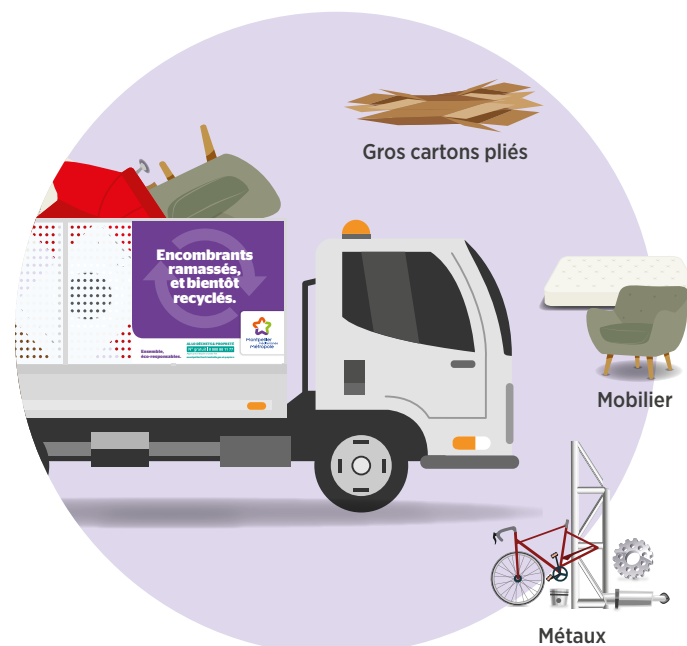
ENCOMBRANTS

Dépôts interdits en dehors des horaires de collecte sous peine d'amende.

Article R632-1 et s. du code pénal



Pour vos encombrants, **privilégiez l'apport en déchèterie**, qui limite l'encombrement de l'espace public et permet de mieux les valoriser. Si vous ne pouvez pas, déposez-les **aux jours et horaires de collecte des encombrants**, au lieu habituel de présentation de vos déchets. Cette collecte en porte-à-porte est gratuite.



RÈGLES À RESPECTER POUR BÉNÉFICIER DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

- L'encombrant doit constituer un bien meuble (et non pas un agrégat de matériaux).
- Il ne doit ni excéder 50 kg ni 1,50 m dans sa plus grande dimension, afin de pouvoir être transporté par 2 personnes.
- L'ensemble du dépôt ne peut excéder 2 m³ par foyer.
- Les déchets électriques et électroniques sont interdits et doivent être portés en déchèteries.

INFOS +

Particuliers ou professionnels, pour vos déchets en gros volumes, orientez-vous vers les nombreuses filières de recyclage dédiées, situées sur le territoire. Retrouvez la carte des 12 sites de recyclage et de traitement sur montpellier3m.fr/villebelle

- + À Montpellier, une collecte régulière est fixée par secteur. Retrouvez les modalités sur : montpellier3m.fr/villebelle
- + Dans les 30 autres communes du territoire, un service d'enlèvement à domicile est disponible sur rendez-vous, via le formulaire en ligne sur montpellier3m.fr/villebelle ou auprès du guichet unique de votre mairie.

DÉCHETS À FILIÈRES SPÉCIFIQUES

Certains déchets disposent de **filières de traitement spécifiques** et **ne sont pas pris en charge** par le service public de gestion des déchets ménagers de la Métropole.

TYPE DE DÉCHETS	COLLECTE
Déchets non dangereux des professionnels au-delà d'une production de 10 000 L par semaine	Par contrat avec une entreprise privée spécialisée
Médicaments non utilisés. Déchets de soins à risques infectieux à placer dans la boîte à aiguilles.	À déposer en pharmacie
Bouteilles de gaz, pneus, extincteurs, déchets pyrotechniques (fusées de détresse)...	À retourner auprès de votre vendeur
Amiante, souches et troncs d'arbres d'un diamètre supérieur à 10 cm, volumes de déchets occasionnels supérieur à 1 m ³	À déposer en déchèterie spécialisée



INFOS +

POUR LES GROS VOLUMES

Pour les volumes de plus de 1 m³ et/ou les déchets professionnels, les professionnels comme les particuliers doivent s'orienter vers les déchèteries spécialisées. Retrouvez la carte des 12 sites de recyclage et de traitement sur montpellier3m.fr/villebelle

RÈGLES À RESPECTER POUR LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Respectez les **principales règles** présentées dans ce guide et détaillées dans l'arrêté métropolitain du 24 février 2017.

- ✓ **Respect des consignes** et règles de tri
- ✓ **Respect des jours et des horaires** de présentation fixés
- ✓ **Respect des horaires de sortie et de rentrée** des contenants
- ✓ **Respect des volumes et des poids** maximum autorisés
- ✓ **Respect du règlement intérieur** des déchèteries
- ✓ **Interdiction du chiffonnage**, notamment en déchèteries
- ✓ **Interdiction des dépôts sauvages**

Les **infractions constatées** pourront donner lieu à :

- ✗ l'établissement de **procès-verbaux**
- ✗ l'engagement de **poursuites** devant les tribunaux compétents
- ✗ la **facturation** de la réparation du dommage ou du préjudice subi



INFOS +

Toutes les règles sont consultables dans l'arrêté métropolitain du 24 février 2017 sur montpellier3m.fr/villebelle

- + La Brigade propreté et incivilités intervient depuis le 1^{er} janvier 2018 sur la ville de Montpellier afin de constater les infractions aux règles fixées par l'arrêté métropolitain relatif à l'organisation des modalités de collecte des déchets.
- + Elle est également compétente en matière de propreté des espaces publics (mégots, déjections canines, chewing-gum, etc.).
- + Sur les 30 autres communes, le pouvoir de police du maire s'exerce.

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?

LE VERRE

À partir des 10 000 tonnes de verre collectées dans la Métropole, la verrerie de Vergèze produit du verre à 90 % recyclé et réalise 20 % d'économie d'énergie.

Une fois triée, une bouteille en verre redevient une bouteille en verre. Ce matériau se recycle à 100 %.

Son recyclage permet d'économiser des matières premières et de l'énergie.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Le centre de tri DEMETER a traité 24 500 tonnes de déchets recyclables en 2018, issus de l'ensemble du territoire métropolitain.

Les différents matériaux collectés sont triés par catégorie (plastique, papier, carton, acier, aluminium) et servent ensuite à fabriquer de nouveaux objets : vélo, pull polaire, oreiller, casserole, boule de pétanque, papier absorbant, arrosoir...

DÉCHÈTERIE

Plus de 70 % des déchets que vous déposez en déchèterie sont triés et recyclés. Notamment, les déchets électriques et électroniques suivent une filière spécifique pour être réparés, réutilisés ou recyclés.

LES BIODÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

L'unité de méthanisation AMETYST traite 100 % des biodéchets et des ordures ménagères de la Métropole, soit 130 000 tonnes de déchets par an. Ils sont déchargés, triés et méthanisés dans des zones distinctes.

La méthanisation transforme les biodéchets et la matière organique contenue dans les déchets ménagers résiduels en énergie renouvelable (biogaz). 2 400 logements de l'éco-quartier des Grisettes à Montpellier sont ainsi chauffés.

Les matières organiques sont également transformées en matériau recyclable (28 000 tonnes de compost en 2018). 4 tonnes de biodéchets sont nécessaires pour produire 1 tonne de compost valorisée en agriculture.

TEXTILES ET OBJETS

Le don d'objet à des associations et entreprises solidaires (telles qu'EMMAÛS, ERCA) permet de réduire les déchets tout en favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire locale.

COMMENT PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ?

<h3>10 petits gestes...</h3>	1  Limitez les emballages : 26 kg de déchets en moins* !	2  Préférez les éco-recharges : 1 kg de déchets en moins* !	3  Produisez votre compost : 40 kg de déchets en moins* !
	4  Imprimez moins : 6 kg de déchets en moins* !	5  Utilisez un Stop Pub : 15 kg de déchets en moins* !	6  Donnez vos anciens vêtements : 2 kg de déchets en moins* !
8  Réparez vos appareils : 16 à 20 kg de déchets en moins* !	9  Achetez en vrac : 2 kg de déchets en moins* !	10  Adoptez les gestes simples au quotidien : 29 kg de déchets en moins* ! <small>* estimation par personne et par an</small>	<h3>... pour réduire d'un quart mes déchets</h3>

L'ensemble de ces gestes permet d'économiser jusqu'à 143 kg par an, soit environ 1/4 de la production individuelle de déchets.

INFOS +

LE SAVIEZ-VOUS ?

En moyenne, chaque habitant de la Métropole produit près de 600 kg de déchets par an dont 250 kg de déchets résiduels (poubelle grise). La lutte contre le gaspillage alimentaire couplée à la pratique du compostage (individuel ou collectif) permet de réduire d'environ 80 kg le volume de sa poubelle grise.

MÉMO DU TRI

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT DANS
LA POUBELLE JAUNE**



ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit 0 800 88 11 77 (hors un poste fixe)
montpellier3m.fr/villebelle

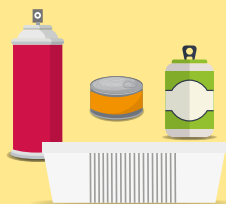


montpellier
Méditerranée
métropole

COMMENT BIEN TRIER MES DÉCHETS?

EMBALLAGES ET PAPIERS

Déposez vos emballages et papiers en vrac dans le bac jaune, dans le sac jaune, dans les conteneurs d'apport volontaire.



VERRE

Déposez votre verre, sans bouchon ni couvercle, dans les conteneurs d'apport volontaire.



ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois le tri effectué, déposez tous les déchets restants non dangereux dans des sacs fermés, puis dans le bac gris ou les conteneurs enterrés.



Le guide du compostage

au jardin et à la maison

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...) etc.

Les conditions d'un compostage réussi

Au-delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité. Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine, un tamis pour affiner le compost, et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

Pour en savoir plus sur le compostage en général, n'hésitez pas à contacter l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans votre région.

7 conseils pour le compostage de vos déchets

- 1 Débuter de préférence au printemps ou en été.
- 2 Utiliser des déchets frais.
- 3 Bien mélanger les déchets verts.
- 4 Pas trop de déchets à la fois et pas trop humides.
- 5 Retourner et aérer régulièrement.
- 6 Conserver une certaine humidité et une température supérieure à 40°C pendant quelques jours.
- 7 Éviter les substances nocives et polluantes.

Sont interdits > Les imprimés de couleurs car ils contiennent des substances nocives pour le compost, le verre, les métaux, les produits chimiques, les pelures d'agrumes (oranges, citrons et pamplemousses), les restes de viande, de poisson, le gravier, le sable, les végétaux à décomposition difficile (feuilles de thuya, résineux, laurier), les mauvaises herbes montées en graine, les excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litières pour chat, et les couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes).

Attention > Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent en aucun cas être des déchets médicaux tels pansements, cotons souillés ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie... mais provenir de sources végétales telles que les épluchures de légumes, herbe coupée...

Les composteurs en fin de vie sont des déchets qu'il faut éliminer correctement, par exemple par le biais d'une déchetterie ou de collectes d'encombrants.



COMPOSTEURS INDIVIDUELS DE JARDIN - NF 094
www.ecolabels.fr
Les caractéristiques certifiées sont disponibles auprès d'Afnor Certification ou sur www.marque-nf.com

Le choix d'un matériel certifié.

Vous avez acquis un composteur individuel de jardin portant la marque **NF environnement**. Cette marque garantit un matériel de qualité accompagné des informations nécessaires pour réussir un bon compost.



1 allée Pierre Burelle - 92300 - Levallois Perret
Tel : 01 40 87 64 00
Fax : 01 47 39 78 98

www.plasticomnium.com



Le guide du compostage

au jardin et à la maison



Le cycle du composteur



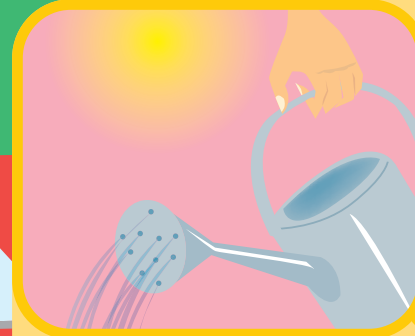
Tonte de gazon, taille de haies réduites en morceaux, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, sciure de bois non traité, fanes de pomme de terre et de tomate...



Fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...), coquilles d'oeuf, filtres et marc de café, sachets de thé et d'infusion, papier journal non glacé, papier essuie tout.



Votre compost demande à être remué régulièrement lorsqu'il est trop tassé ou trop humide (risque de mauvaises odeurs).



Votre compost demande à être humidifié lorsqu'il fait trop chaud et qu'il est sec au toucher (taux d'humidité inférieur à 50%).

Les micro-organismes

transforment les déchets en humus et produisent de la chaleur pour hygiéniser le compost.



Pour mon composteur, j'assemble les contraires

Sec et humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier.

Matières brunes

- Feuilles
- Taille de haies réduites en morceaux
- Fanes de pomme de terre et de tomate
- Papier journal, essuie tout
- Sciure de bois non traité
- Coquilles d'œuf

Matières vertes

- Tonte de gazon
- Fruits et légumes crus ou cuits
- Mauvaise herbes non montées en graine
- Restes de repas d'origine végétale : riz, pâtes...
- Marc de café
- Sachets de thé, tisane

> En général, les matières **vertes, molles et mouillées** sont riches en **azote** alors que les matières **brunes, dures et sèches** sont riches en **carbone**.

Les outils pour l'entretien du compost

Bêche pour aérer

Bio-seau pour collecter les déchets fermentescibles de la cuisine

Arrosoir pour humidifier



Sur sol bêché au préalable.

Montée en température, à 45°C au centre du composteur, hygiénisation du compost.



1er stade (3-4 mois)

le paillis

Un compost de 3 mois, structure grossière, peut-être utilisé pour pailler des plantes vivaces, des arbustes. Cette pratique protège la terre contre la sécheresse et limite la poussée des mauvaises herbes.



2ème stade (6-7 mois)

l'amendement organique

Un compost de 6-7 mois environ, structure moyenne, riche en oligo-éléments et matières organiques peut être répandu en automne à la surface du sol et laissé à l'air libre. Il sera enfoui une fois sa décomposition achevée.



3ème stade (8-9 mois)

le rempotage

Le compost arrive à maturité, structure fine, au terme d'une dizaine de mois de compostage en silo. Il contient de nombreux éléments nutritifs qui participent à l'amélioration de la qualité de la terre du jardin et à l'enrichissement des plantations en pot.



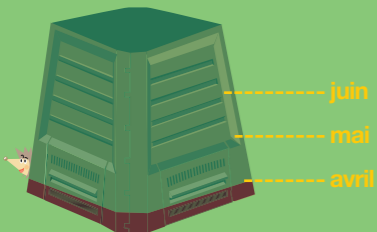
Attention Il est vivement déconseillé d'utiliser un compost pur (le mélange idéal est de 50% de compost pour 50% de terre). Il est dangereux d'enfouir un compost jeune dans un sol cultivé (la décomposition de la matière organique fraîche phagocyte l'azote contenu dans le sol), de semer ou planter directement dans un compost pur quel que soit son âge (sauf pour les graines de courge).

Le printemps

avril mai
juin

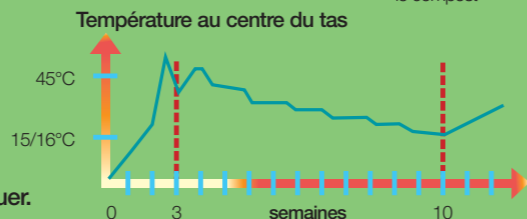
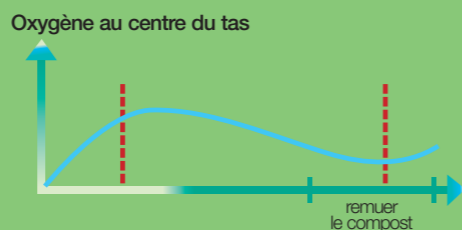
La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur



Je remplis progressivement mon composteur d'avril à juin. La température augmente rapidement pendant 3 semaines afin de permettre une hygiénisation totale du compost puis décroît. Pendant ce temps, vers et micro-organismes travaillent à la décomposition de la matière organique fraîche. La micro-faune de mon composteur demande de l'oxygène pour se multiplier et accélérer le processus de compostage.

Au bout de 8-10 semaines, il est nécessaire de remuer.



Ma vie autour du composteur

Je dépose



Tonte
pas trop
humide



Taille
en petits morceaux
pour créer des
cheminées d'aération



déchets
du potager et
fleurs coupées



Mon bio-seau
déchets de
la cuisine : épluchures,
restes de repas
d'origine végétale

Attention

Mi-juin, je fais une pause dans les apports et je retourne mon compost.

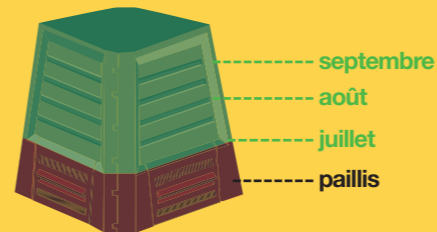
Tout va bien ? Mon compost est un peu grumeleux, pas en bouillie ni de couleur grisâtre, il sent bon la forêt et il chauffe. Je verse un petit arrosoir si le taux d'humidité est inférieur à 50%.

L'été

juillet août
septembre

La vie de mon composteur

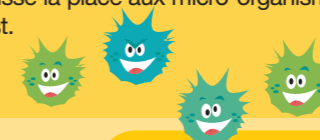
Je remplis mon composteur



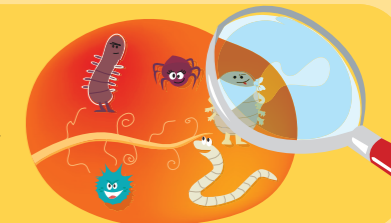
Après 3 mois, je continue, au-dessus du paillis, à déposer les déchets du jardin et de la cuisine en respectant une alternance de couches brunes et de couches vertes. Attention à ne pas tasser la tonte trop humide, elle risquerait de pourrir et de dégager de mauvaises odeurs.

J'observe la vie de mon composteur

Au-delà de 30°C, la micro-faune (vers de terre, vers de fumier, cloportes, copépodes...) laisse la place aux micro-organismes pour pasteuriser le compost.



Arachnides
Myriapodes
Racines
Vers de fumier
Cloportes



Ma vie autour du composteur

Après 2 semaines de repos bien mérité (en juillet ou en août) :

Je vérifie

- que le volume de déchets a diminué,
- qu'il est juste chaud (20-30°C),
- que les vers de fumier s'activent.

À nouveau, je le nourris et le réactive

Tonte



Déchets



Taille



Mon bio-seau



Je mélange les nouveaux déchets avec le compost en maturation.

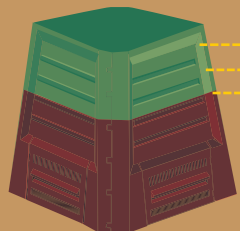


L'automne

octobre novembre
décembre

La vie de mon composteur

Je peux soutirer du compost
et l'utiliser comme paillis ou amendement organique.



décembre
novembre
octobre

Compost prêt
à l'utilisation
comme paillis.

Je remplis mon composteur

Les feuilles représentent le plus gros volume de déchets de l'automne. Cet apport carboné doit être bien mélangé aux dernières tontes, car il risque de se tasser et de ne pas se décomposer.

Les feuilles

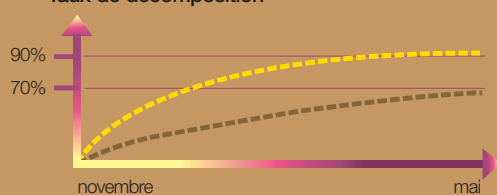
Décomposition rapide :
chênes, charme, fruitiers...



Décomposition lente :
hêtre, platane, érable...



Taux de décomposition



Ma vie autour du composteur

Je répartis les feuilles
dans la masse de déchets en cours de décomposition et maturation.

Je déverse régulièrement mon bio-seau

J'utilise mon compost
en novembre et décembre



Pour les arbres et arbustes

Compost de 3-4 mois pas complètement décomposé, juste hygiénisé.

Paillis

A disposer au pied des arbres et arbustes.
A enfouir après l'été.

Je peux répandre **3 à 5 kg/m²**



Pour les petites plantes et le potager

Compost de 6-7 mois bien décomposé et hygiénisé.

Amendement organique

Pour enrichir ma terre.

Je peux utiliser de **2 à 8 kg/m²**

L'hiver

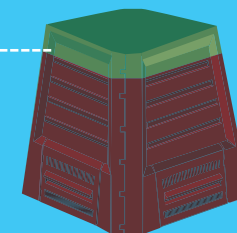
janvier février
mars

La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur

L'hiver est la saison de vie au ralenti. La température de mon composteur est constante (entre 10 et 18°C selon les régions). La quantité d'oxygène au centre du silo ne varie pas. Je n'interviens qu'en cas d'excès d'humidité ou de sécheresse. Je continue de l'alimenter avec mon bio-seau et les déchets du jardin (feuilles, mauvaises herbes...).

volume
stable



Je m'interroge : pourquoi faire de bons mélanges ?

Pour bien assembler les matières **vertes et brunes** qui donnent un humus stable donc un bon compost.

Ma vie autour du composteur

2 dangers guettent mon composteur



Une solution, je remue régulièrement mon compost.

Mon compost et le sol de mon jardin

Structure du sol

- Il donne du corps au sol léger (sableux) et allège les terres lourdes (argileuses) en les aérant.
- Il donne une structure grumeleuse (terre plus facile à travailler).

Hydrométrie du sol

- Il limite l'évaporation de l'eau (particulièrement l'été).
- Il protège du gel en hiver.

Nutrition du sol

- Il améliore l'état sanitaire (limite la prolifération de la micro-faune nuisible dans le sol : cochenilles, doryphores...).
- Il nourrit le sol (apport d'oligo-éléments).

10 kg de compost pour produire 10 kg de légumes

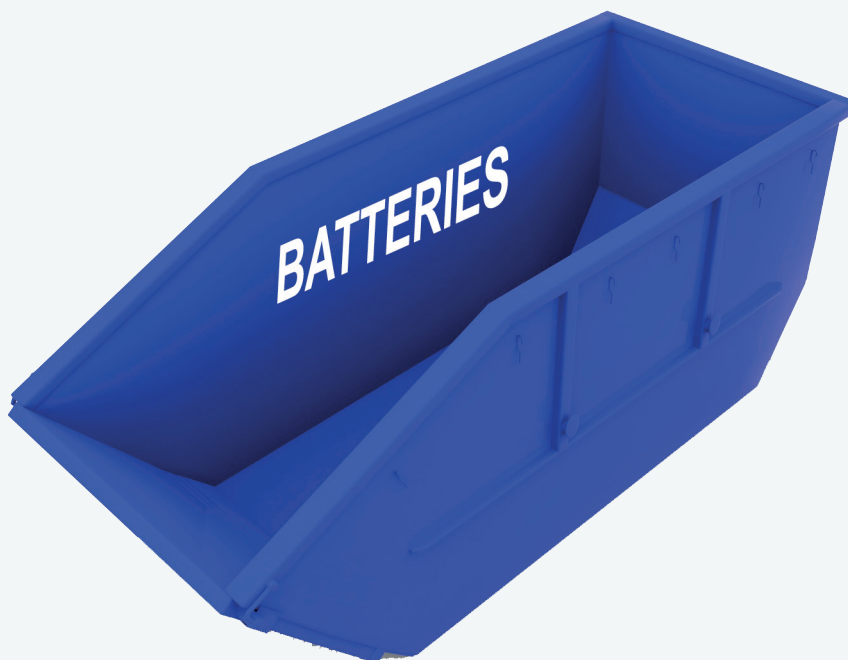
(Comité Jean Pain - Belgique)



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5

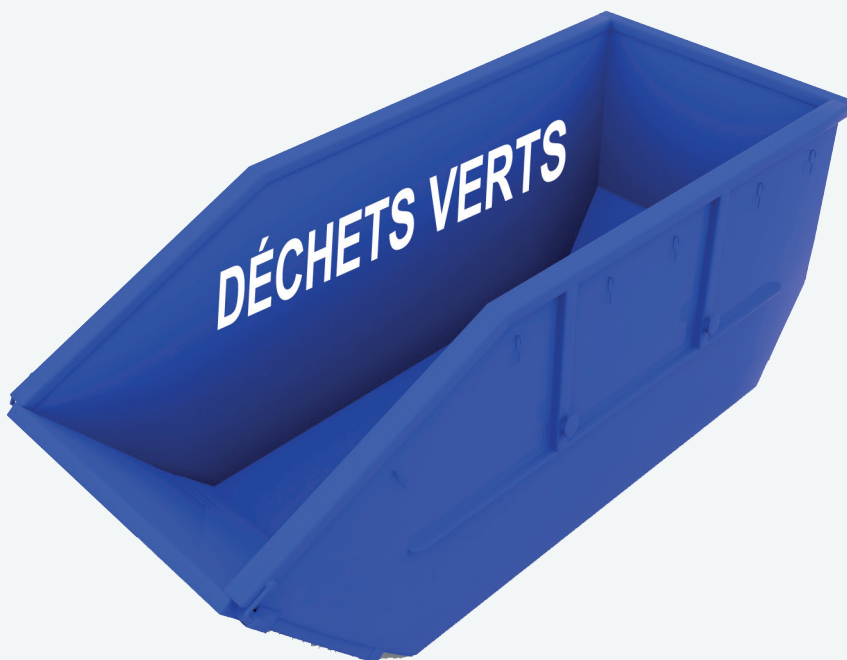




La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets

Bennes pour l'atelier n°5





Objets pour l'atelier n°5



assiette cassée



batterie



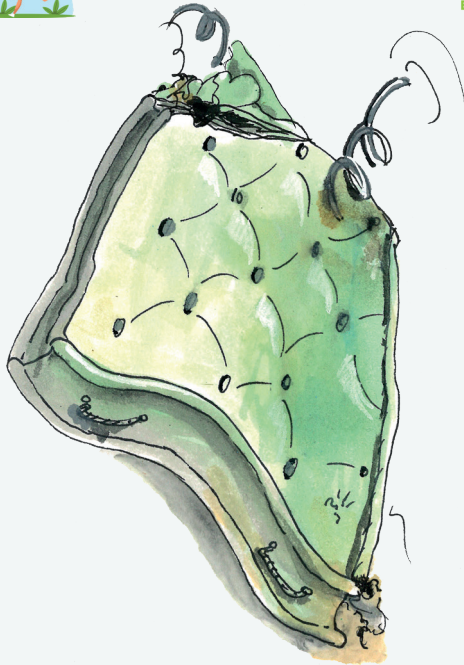
branche



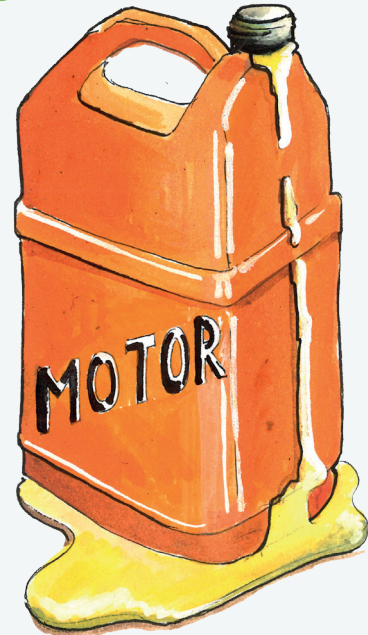
bombe de peinture



Objets pour l'atelier n°5



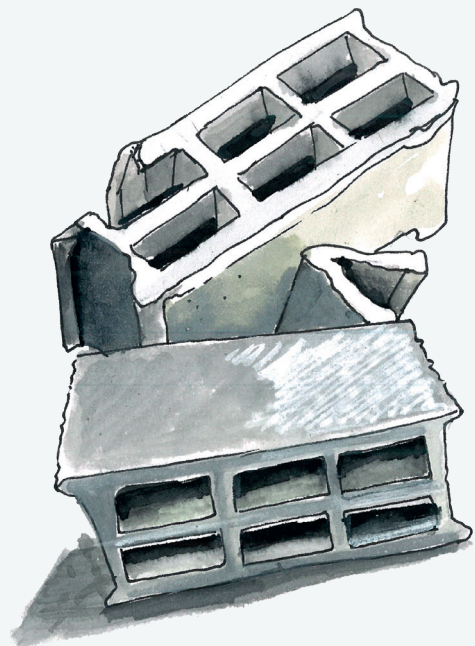
matelas



bidon d'huile



feuilles mortes



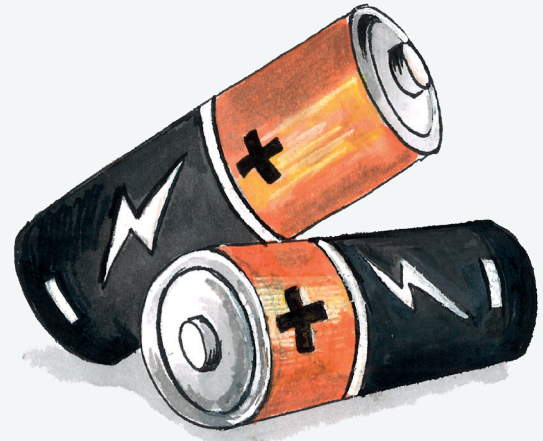
parpaings



Objets pour l'atelier n°5



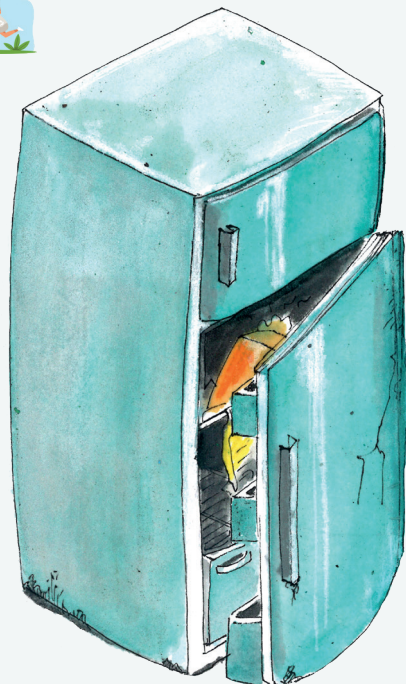
pot de peinture



piles



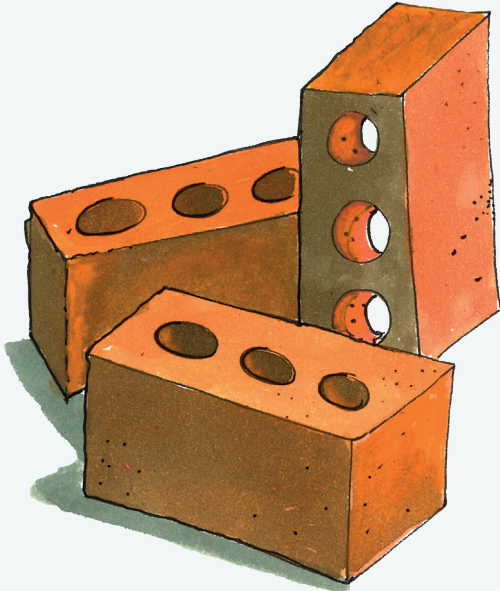
pull



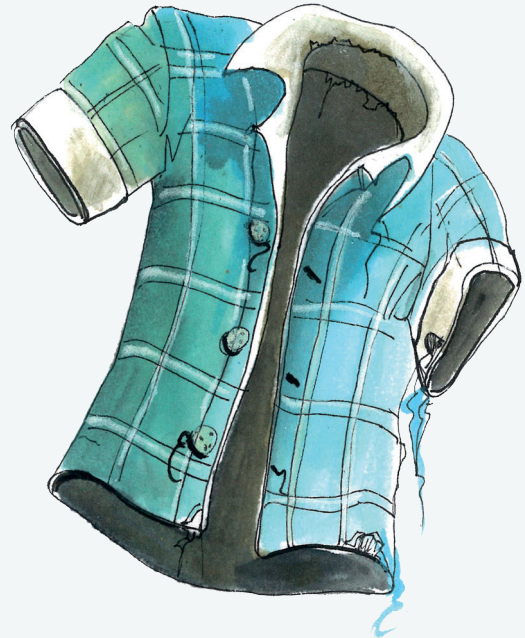
réfrigérateur



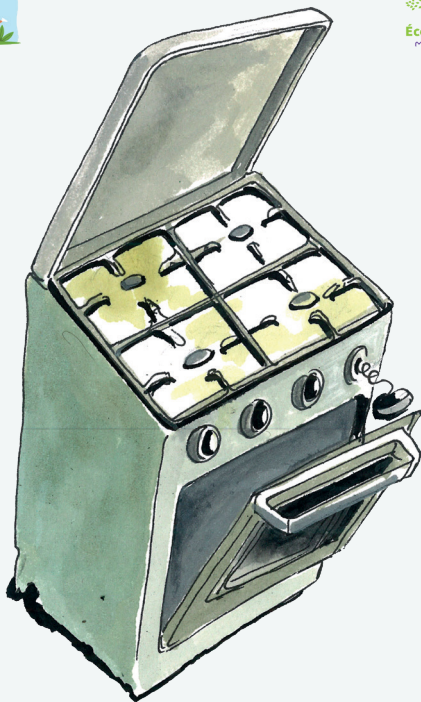
Objets pour l'atelier n°5



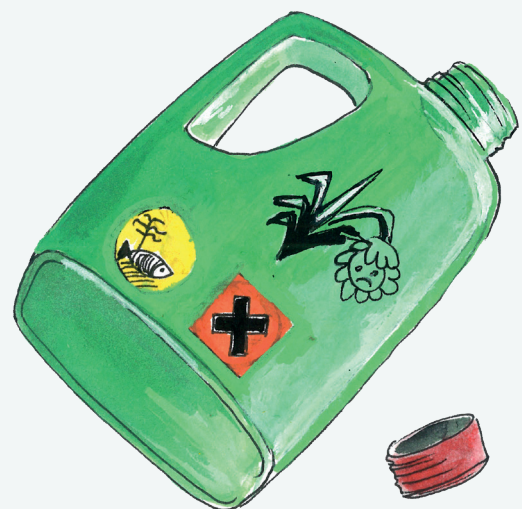
briques



chemise



cuisinière



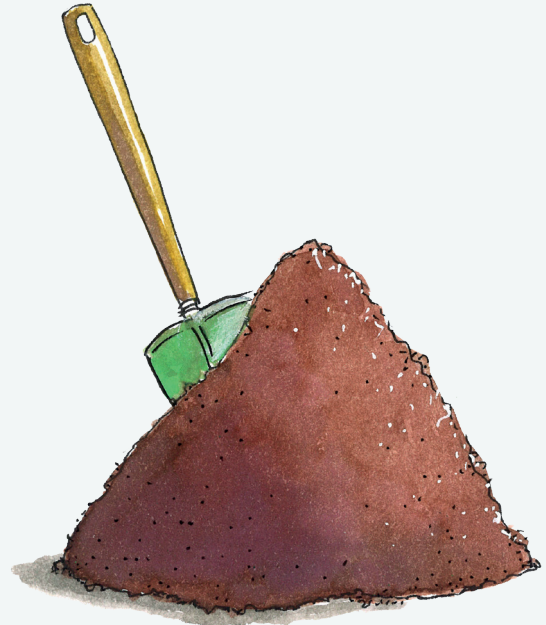
dés herbant



Objets pour l'atelier n°5



tontes de gazon



terre



vélo



palette



Solution du jeu de « la déchèterie »

- Benne « **huiles usagées** » : bidon d'huile
- Benne « **métaux** » : vélo
- Benne « **produits toxiques** » : bombe de peinture, pot de peinture, désherbant
- Benne « **vêtements** » : pull, chemise
- Benne « **encombrants** » : matelas,
- Benne « **gravats** » : assiette cassée, parpaings, briques, terre
- Benne « **déchets verts** » : branche, feuilles mortes, tontes de gazon
- Benne « **bois** » : palette
- Benne « **batteries** » : batterie de voiture, piles
- Benne « **appareils électriques et électroniques** » : réfrigérateur, cuisinière



Crédits photo : Photothèques Eco-Emballages, Tony Stone/Davies and Starr, Stock image, Getty images, Peugeot
 Document imprimé sur papier recyclé. Août 2006



Le recyclage, ou la deuxième **Vie** des emballages

➔ Je trie mes emballages

➔ Recyclés, ils redeviennent des produits quotidiens



sommaire

- Je trie, donc je suis 03
- Vraies/fausses idées sur le tri 04
- L'acier 06
- L'aluminium 08
- La brique alimentaire 10
- Les papiers-cartons 12
- Les plastiques 14
- Le verre 16
- Le bon geste, c'est une question de réflexe 18

Je trie, donc je suis



De plus en plus!

En 1992, la France a lancé le dispositif Eco-Emballages pour recycler les emballages des ménages.

En 2006, près de 59 millions de Français trient leurs emballages pour qu'ils soient recyclés.

En Europe, la France est numéro deux au hit-parade des trieurs, après l'Allemagne.



Bon pour l'environnement

En 2005, grâce au geste de tri, on a évité des rejets dans l'atmosphère de gaz à « effet de serre » équivalant à la pollution produite par 750 000 personnes.



Un point, c'est tout

Le recyclage de nos emballages a un symbole : le point vert.

Quand ce logo figure sur un produit emballé, c'est que l'entreprise participe financièrement au recyclage de l'emballage.

95 % des produits emballés que nous achetons portent aujourd'hui le point vert!

4 emballages par jour

C'est ce que jette en moyenne chaque habitant. Cela représente 1 460 emballages par an.

2 fois plus qu'en 1960

Un habitant jette chaque jour plus de 1 kilo de déchets, soit, en moyenne, 420 kilos d'ordures ménagères par an ; 86 kilos sont des déchets d'emballages.

1 résultat encourageant

Le gisement des emballages diminue peu à peu. En 2003, il a retrouvé son niveau de 1994 : 4,6 millions de tonnes. C'est l'effet « tri-attitude » !

Vraies/fausses idées sur le tri

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste. Alors, simplifions-nous la vie...



Il faut laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. Jetez les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon ! Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage.



Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler. Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.



Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.



Les cartons, ça tient trop de place dans les bacs de tri !

FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.



On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI. On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés. Bien vidées, même la bouteille d'eau de Javel ou la bouteille d'huile alimentaire sont recyclées !



Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les trier.



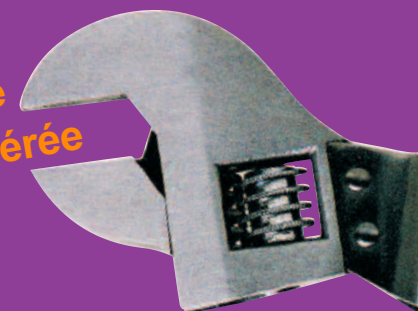
Une question ?

Contactez votre mairie ou demandez le Guide du tri.

Aimant comme l'acier

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 313 000 tonnes d'emballages en acier.

Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.



➔ Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier mettrait de 5 à 10 ans à disparaître.

Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Éternel aluminium ...

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 14 000 tonnes d'emballages en aluminium.



Il se recycle à 100%
et à l'infini.



En recyclant l'aluminium,
on économise des ressources
naturelles et **95% de l'énergie**
nécessaire pour fabriquer
l'aluminium de première fusion.

➔ Déjà 30% de l'aluminium que nous utilisons chaque jour et 100% de l'aluminium que nous trions sont recyclés.

Toutes les briques se recyclent

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler plus de 1,2 milliard de briques alimentaires.



➔ Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.



Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser **2 tonnes** de bois.

Les papiers-cartons font un carton

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 393 000 tonnes d'emballages en papier-carton.



Les cartons se recyclent
une dizaine de fois.

Chaque tonne d'emballages
en carton recyclé fait économiser
2,5 tonnes de bois.

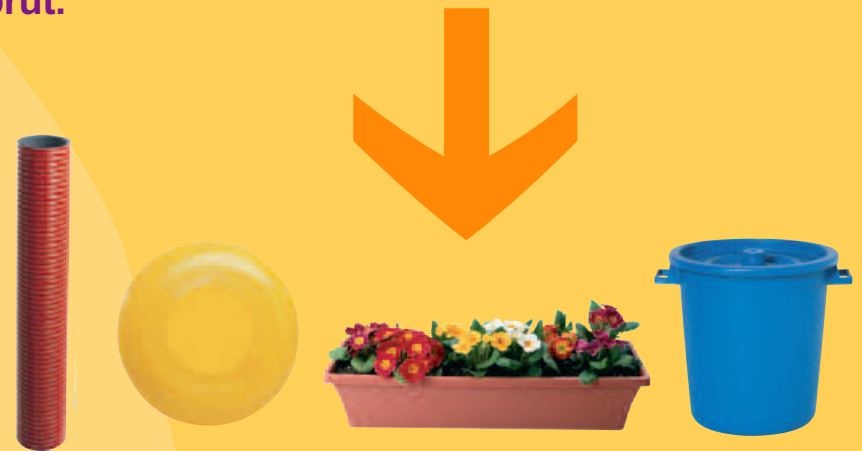
➔ Tous les cartons et les cartonnettes de la maison se recyclent.

Pas de pétrole ? Recyclons les plastiques

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique.



➔ Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kilos de pétrole brut.



En 2005, 140 000 tonnes de pétrole ont ainsi été préservées.

Le verre renaît de ses cendres...

En 2005, le tri des emballages a permis de recycler l'équivalent de 5 milliards de bouteilles en verre.

C'est un matériau indéfiniment et à 100 % recyclable.



➔ **Chauffé à plus de 1 500 °C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.**

Le verre recyclé, appelé **calcin, est déjà la principale matière première de l'industrie du verre.**

Le bon geste, c'est une question de réflexe

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en France, ce sont près de 28 millions de tonnes de déchets auxquelles il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini la production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison, des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !



Les emballages et les journaux et magazines

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique ou en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du dispositif Eco-Emballages.



Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourt.

Elles sont incinérées dans des usines spécialisées qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.



Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants, huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchèteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

NB : dans certaines communes, dans les grandes villes notamment, on peut aussi faire appel aux services d'enlèvement à domicile de la mairie.



Les médicaments non utilisés

On les rapporte chez le pharmacien.



Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets en déchèterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : de plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.



Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.



Les équipements électriques et électroniques

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Début 2007, on aura le choix entre différents systèmes de collecte (collectes municipales, d'organisations caritatives..., déchèteries). On pourra également remettre ses appareils usagés au distributeur, qui s'engage à les reprendre gratuitement. Ceux-ci seront ensuite pris en charge par un éco-organisme qui devra procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.



La course aux déchets

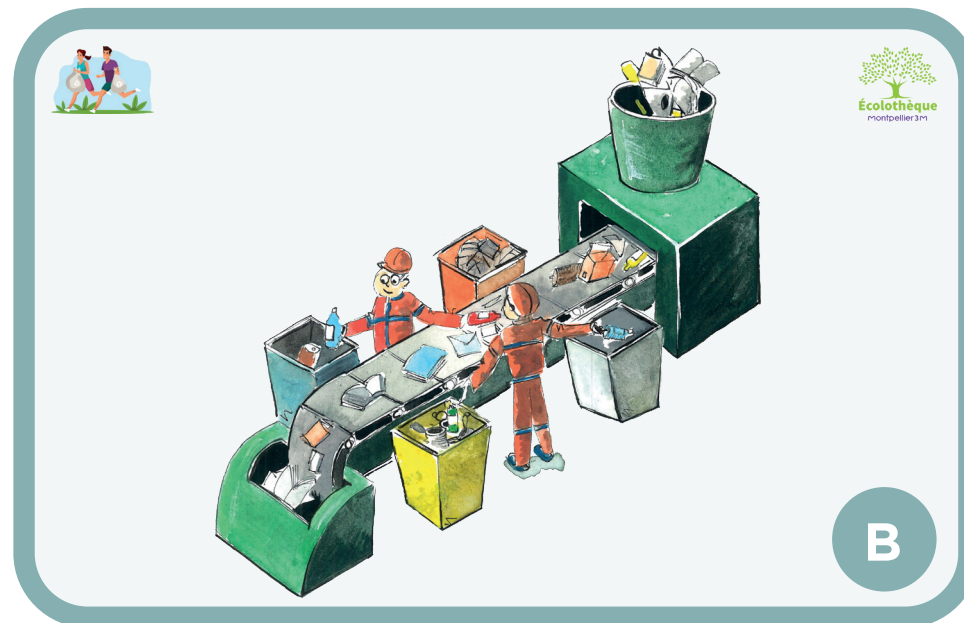
Jouons autour du traitement des déchets



6 cartes de la filière du papier à découper



Ordre des images :
C - D - B - E - F - A





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



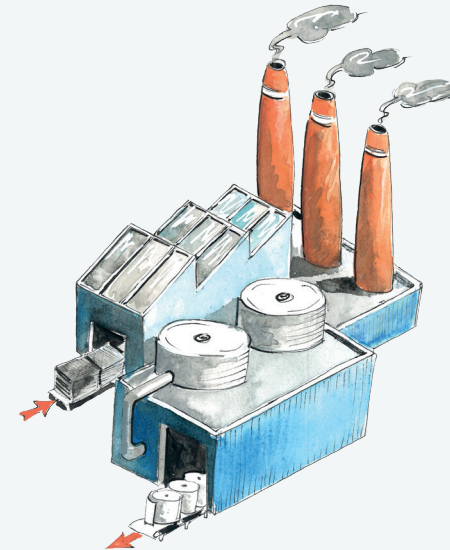
C



D



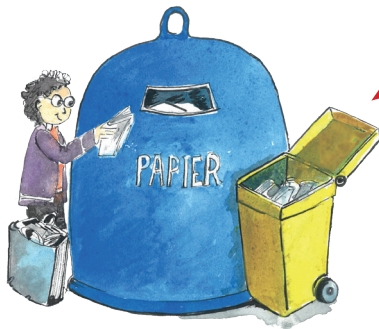
E



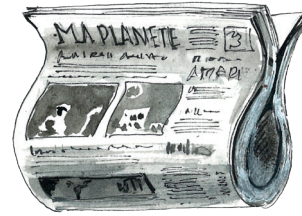
F



La filière du papier



Je jette mes vieux papiers dans la poubelle prévue (conteneur spécifique ou poubelle jaune).

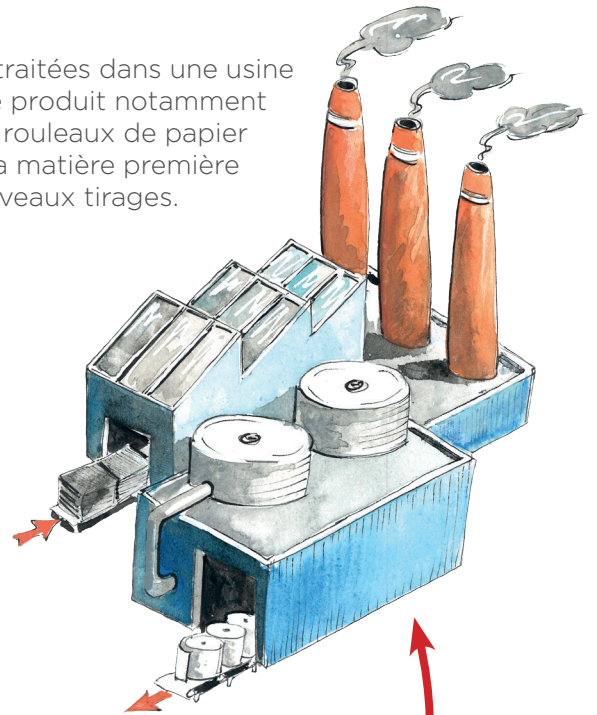


Un nouveau journal a pu être imprimé sur du papier recyclé.

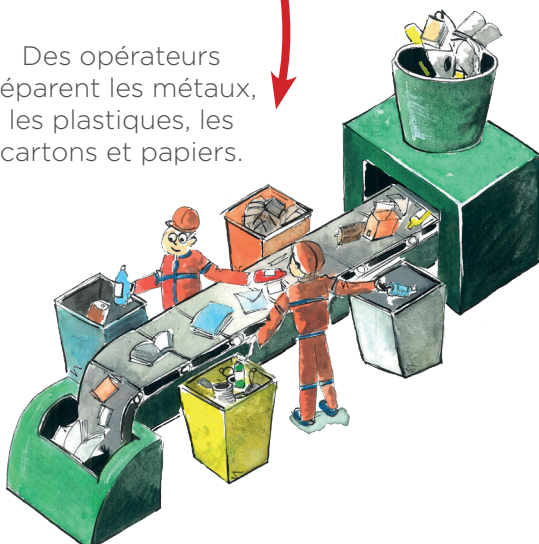


Un camion vient récupérer la poubelle et transporte son contenu au centre de tri.

Les balles sont traitées dans une usine de papier. Elle produit notamment de très gros rouleaux de papier qui seront la matière première de nouveaux tirages.



Des opérateurs séparent les métaux, les plastiques, les cartons et papiers.



Les cartons et papiers sont compressés en balles.





La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



Conception pédagogique : Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#) - Marie-Pierre DELTEIL et Martine DEMIRAS / [Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Conception graphique : Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#)

Édition : [Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Crédits iconographiques

Logo course aux déchets: © ClassicVector / Shutterstock.com

Ciseaux : © nice17 / Shutterstock.com

Baril de pétrole: © Amiralis / [CC BY-SA 3.0](#)

T-Shirt : pixabay.com / Domaine public

Fleur de coton : © texturis / Fotolia.com

Bouteilles et flacons en plastique - Journaux - Bouteilles et bocaux en verre - Boîte de conserve ouvert - Brique de jus de fruit - Petite bouteille d'eau - Bouteilles teintées en verre - Sac plastique - Pelures de fruits - Couche - Brique de lait - Bouteille d'huile - Gazon et feuilles mortes - Suremballage de yaourts - Nettoyant - Bouteille de sirop - Pot de yaourt - Pot de confiture : © [Citeo](#) / Jean-Michel de Forceville

Sable : © panya99 / Fotolia.com

Bûches de bois : © indochine / Fotolia.com

Illustrations sur la filière du papier : © Muriel Chircop / [Académie de Montpellier](#)

Polaire : © nito / Fotolia.com

Trombone : © pixabay.com / Domaine public

Rouleau de papier : © Coprid / Fotolia.com

Composteur : © Garantia® - [Garantia.fr](#)

Feuilles mortes : © Svetlana Privezentse - Fotolia.com

Crottin : Sophie Gallezot / [Écolothèque - Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Tontes de gazon : © Vaidas Bucys- Fotolia.com

Cotons-tiges : © pixabay.com / Domaine public

Brosse à dent : © [Freelimages.com](#) / [Stephen Davies](#)

Feutre : pixabay.com / Domaine public

Pinceau : pixabay.com / Domaine public

Papier froissé : © pixabay.com / Domaine public

Bureau, jardin, cuisine, salle de bain : © mayrum - Fotolia.com

Marc de café avec filtre : Sophie Gallezot / [Écolothèque - Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Herbe coupée : © ImagePixel / Shutterstock.com

Conteneur à verre : © ownway / Shutterstock.com

Poubelles (grise, jaune, orange) : [Montpellier Méditerranée Métropole](#)

Vieux ballon : © antpkr / Shutterstock.com

Mouchoir en papier : © New Africa / Shutterstock.com

Boule de Noël cassée : © StudioSmart / Shutterstock.com

Vieille voiture d'enfant : © Claudio Divizia / Shutterstock.com

Pierres : © HAKOpromotion / Fotolia.com

Palette : © Jérôme DREUMONT / Fotolia.com

Benne : © Torsten / Fotolia.com

Panneau interdit : © Alexandre NICOLAS / [Académie de Montpellier](#)

Minerai de fer : © [James St. John](#) / [CC BY 2.0](#)

Boîte de conserve : © Geoffrey Whiteway / [stockvault.net](#)

Herbe coupée : © ImagePixel / Fotolia.com

Compost : © showcake / Fotolia.com

Vache : © EwaStudio - Fotolia.com

Chaussures : © mrsiraphol / Freepik.com

Bauxite : © [Isidre blanc](#) / [CC BY-SA 3.0](#)

Papier aluminium : © stockphoto-graf / Fotolia.com



La course aux déchets

Jouons autour du traitement des déchets



Latex : [Jan-Pieter Nap](#) / Domaine public
Gants de ménage : © mrsiraphol / Freepik.com
Mouton d'Ouessant : © Eric Isselée / Fotolia.com
Bonnet : © Kstudio / Freepik.com
Argile : © monamakela.com / Fotolia.com
Pot : © [Christophe Libert](#) / [Freelimages.com](#)
Sac de blé : © airborne77 / Fotolia.com
Épi de blé : © eAlisa / Fotolia.com
Pain : © Vadim Gnidash / Fotolia.com
Poubelle : © DeawSS / Shutterstock.com
20 illustrations d'objets pour la déchèterie : © Muriel Chircop / [Académie de Montpellier](#)

Documents

Guide de tri et de collecte : INSTITUTIONS&PROJETS • Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 01/2021 - LV

Mémo du tri : INSTITUTIONS&PROJETS • Ville de Montpellier - Direction de la Communication - 11/2020 - NG

Le guide du compostage au jardin et à la maison : PLASTIC OMNIUM - www.plasticomnium.com

Le recyclage ou la deuxième vie des emballages : Eco-Emballages - 08/2006 - www.ecoemballages.fr